



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ **Accueil**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ **Orientation**

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ **Admissions**

Informations & démarches d'inscriptions
admissions@its-tours.com
02.47.62.56.71

→ **Référents Handicap**

Accueil des personnes en situation de handicap
referent.handicap@its-tours.com

→ **Apprentissage**

cfasms CFA SMS (sanitaire médico-social)
contact@cfasms.com
Unité de formation des apprentis de l'ITS (UFA)
apprentissage@its-tours.com

→ **Validation des Acquis de l'Expérience**

vae@its-tours.com
02.47.62.84.27

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS Tours et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



Niveau 6

Éducateur spécialisé

Formation en
3 ANS

Donnez du sens
à **vos** **metier**



www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS



→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Éducateur Spécialisé (ES) est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. Il intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité.

Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Il exerce dans des établissements du secteur de la santé et de l'action sociale, des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux et des services de l'administration publique.

→ **Évolution de carrière** : L'ES peut évoluer vers l'encadrement d'équipes et la coordination de projets ou de parcours pour des personnes vulnérables.

→ **Poursuites d'études** : CAFERUIS, CAFDES, DEIS, études universitaires (domaines sciences humaines et sociales) de niveau master.

PRÉREQUIS

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation. Dossier de demande de VAPP à télécharger sur le site et à retourner avant la date limite indiquée sur le document.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme : demandée par le candidat, elle sera délivrée par ENIC-NARIC.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 3 ans répartis en 6 semestres, 180 crédits européens. 1450 h de formation théorique et 2100 h de formation pratique.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES), en validant les compétences des référentiels. Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

BC1 : Construction de la relation éducative ;

BC2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif ;

BC3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif ;

BC4 : Conception et conduite d'un projet éducatif ;

BC5 : Expression et communication écrite et orale ;

BC6 : Communication professionnelle en travail social ;

BC7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels ;

BC8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques de la formation comprennent un principe d'alternance entre le centre de formation et les terrains professionnels, des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, des travaux dirigés, des langues vivantes, des pratiques numériques et informatiques et des périodes de formation pratique.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

La formation théorique dure 1 450 heures réparties en 8 Blocs de compétences (voir détail listés dans Objectifs).

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires (article 8 de l'arrêté du 22/08/2018 relatif au DEES) ou ayant validé certains Domaines de Compétences bénéficient d'un programme Individualisé de formation (PIF).

La formation pratique est de 2100 heures soit 60 semaines. Elle se déroule en 3 périodes au sein de sites qualifiants (terrains de stage) auprès d'un référent professionnel titulaire du DEES.

Statut	1ère année	2ème année	3ème année
Étudiant	2 x 8 semaines	12 semaines	32 semaines
Personne en situation d'emploi	8 semaines hors employeur	8 semaines hors employeur + 24 semaines sur lieu d'emploi	20 semaines sur lieu d'emploi

Une partie de la formation pratique pourra faire l'objet d'une conduite de projet (modalité IRIS Intervenir pour un Réseau d'Initiatives Solidaires) à l'initiative d'une structure du secteur social et médico-social et sera réalisée en équipe de 3 à 6 étudiants. La formation pratique peut également être réalisée à l'international. Pour en savoir plus, consulter la page : <https://www.its-tours.com/international>.

Les candidats ayant obtenu une validation partielle du DEES (parcours post-jury) ou étant dispensés de Domaines de Compétences, une période de stage minimale est associée à chaque domaine (16 semaines pour les DC1 et DC2, 8 semaines pour les DC3 et DC4) à valider lors du parcours complémentaire. Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS Tours pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

8 épreuves de certifications pour valider les 8 blocs de compétences ; le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des Blocs de Compétences pour obtenir le DEES.

BC1 : Présentation du parcours de formation

BC2 : Mémoire de pratique professionnelle

BC3 : Etude de situation individuelle ou collective

BC4 : Projet éducatif spécialisé

BC5 : Elaboration d'une communication professionnelle

BC6 : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

BC7 : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

BC8 : Analyse d'une problématique territoriale et partenariale

L'obtention du DEES délivre la collation du grade Licence (niveau 6) et ouvre droit à l'accès en formations universitaires de niveau master.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, services civiques : inscription sur Parcoursup du 17/01/24 au 03/04/2024
- Salariés avec un financement : inscription en ligne sur le site de l'ITS Tours du 17/01/24 au 03/04/24

Dossier d'inscription à l'épreuve d'admission :

- Candidats Parcoursup : Dossier Parcoursup (lettre présentant les motivations du projet de formation + rubriques « Activités et centres d'intérêt » + fiche Avenir + bulletins et notes du baccalauréat + récit d'expérience (2 pages maximum).

- Candidats hors parcousup : Dossier d'inscription à télécharger + CV détaillé + lettre présentant les motivations du projet de formation + récit d'expérience (2 pages maximum).

Epreuve orale d'admission (30 min) :

L'entretien permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession d'éducateur spécialisé, compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention ainsi que son aptitude à tirer profit de la formation.

Entrée en formation : 23 septembre 2024

TARIFS ET FINANCEMENT

ADMISSIONS / SÉLECTIONS :

Frais de dossier Parcoursup : 42 €
Frais de dossier Hors Parcoursup : 71 €
Épreuve orale de sélection (pour tous) : 125 €

FORMATION :

Frais de scolarité : 788 € par année de formation
CVEC 2023 (à titre indicatif, fixée chaque année par décret) : 100€
Coût formation (hors place subventionnée) : 24 809.50 €

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par le Conseil Régional pour une place subventionnée
- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par Pôle Emploi
- En autofinancement

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à secretariat.es@its-tours.com

Voir les CGV sur www.its-tours.com